

Complexe de la Romaine

Informations additionnelles pour la commission d'examen conjoint

Série DQ21

Réponses aux questions de la commission

Hydro-Québec Production
3 décembre 2008

■ Question DQ21-1

L'altitude du fond de la rivière Romaine (radier) à la frontière de 1927 tracée par le Conseil Privé de Londres entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador, soit à proximité du PK 297.

Réponse

Comme il est illustré à la figure 16-9 de l'étude d'impact, on a mesuré un niveau minimum du lit de la rivière (thalweg) de 448,13 m au PK 296,5 et un niveau de 452,84 m au PK 298,3, mais on ne possède pas la mesure du niveau minimum au PK 297 exactement.

■ Question DQ21-2

Le niveau d'eau atteint dans le réservoir Romaine-4 avec un scénario prévisible de crue d'une période de retour 1 : 10 000 ans.

Réponse

Le débit de la crue printanière décennale est $2\,168\text{ m}^3/\text{s}$ au site de l'aménagement de la Romaine-4. Une telle crue pourrait être évacuée sans empiètement sur la revanche, donc sans dépasser le niveau maximum d'exploitation de 458,6 m. L'évacuateur pourra laisser passer $3\,038\text{ m}^3/\text{s}$ d'eau, soit le débit de la crue maximale probable.